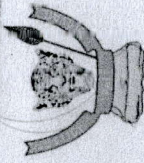


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 105/2024

A LA SOCIETE INNOVATION GENES SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 010/PROADER/CN/PM/TRVX/CPM/2023, conclu avec le PROADER, pour un montant total hors taxe de dollars américains deux cent quinze mille huit cent soixante-huit, vingt-deux centimes (USD 215 868,22) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille cinq cent onze, huit centimes (USD 1 511,08) pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 14/06/2024.

Directeur Administratif et Financier

